

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N° DEL074-16

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20161128-DEL074-16-DE
Date de télétransmission : 08/12/2016
Date de réception préfecture : 08/12/2016

L'an deux mille seize, le 28 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 22 novembre 2016 s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA,
C. FERRACIOLI, G. GONZALEZ, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, et MM.
P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN,
Y. PERRIER, C.SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 28 novembre 2016)
M. BAH Rahim (Pouvoir à Yves PERRIER, en date du 28 novembre 2016)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 28 novembre 2016)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M^{me} Véronique GOYVANNIER
M. Yann BOUCLIER
M. Stéphane DUBOIS

M^{ME} MICHÈLE BREUILLE A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Reversement du montant de la vente des livres par
la bibliothèque aux associations internationales de la
commune.**

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La bibliothèque de Gières a organisé, le 24 septembre 2016, une vente de livres déclassés
avec la participation des associations internationales de la commune (Gières Palestine,
Gières Pérou et Gières Roumanie).

Afin de participer aux projets de ces associations, il est proposé de leur reverser le produit
de cette vente qui s'élève à 532,50 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 177,50 € à :
 - l'association Gières Palestine,
 - l'association Gières Pérou,
 - l'association Gières Roumanie.
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2016 de la commune de Gières.

Conclusions : la présente délibération est approuvée par 24 voix pour et une abstention.
(En tant que Président de Gières-Pérou, Claude Sergent n'a pas pris part au vote).

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 28 novembre 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.